

M. JOSHUA WOLFE, commissaire:

610

Non. C'était ma question.

LA PRÉSIDENTE :

615

Alors, merci beaucoup. Monsieur Lewis Poulin, s'il vous plaît?

M. LEWIS POULIN :

620

J'ai des copies.

LA PRÉSIDENTE :

Ah oui, c'est très bien. Merci beaucoup.

625

M. LEWIS POULIN :

Mon nom est Lewis Poulin, bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

630

Bonsoir!

M. LEWIS POULIN :

635

Je suis ici comme résident de Pierrefonds-Roxboro ce soir, comme contribuable. Je m'excuse de ne pas avoir pu envoyer ma présentation à l'avance. Avec le quotidien, la famille, le travail, ça a été assez difficile d'assembler tout ça. Mais j'ai la version électronique que je peux vous...

640 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

645 **M. LEWIS POULIN :**

... et la version papier devant vous. Il y a beaucoup d'informations dedans. Je pense que je peux habilement naviguer à travers ça ce soir pour vous donner un bon survol. Et je serai avec plaisir disponible par la suite, dans les jours si nécessaire, si vous voulez plus de détails sur ces points-là, ça me fera plaisir de vous aider.

650

Juste un préambule. Cette présentation tente d'offrir une perspective à plus haut niveau à l'OCPM. En plus d'un chantier de construction, quand on parle de projets résidentiels, il y a aussi ce que j'appelle les chantiers de planification des finances, la sécurité, l'environnement et on sait que souvent ces chantiers-là ont leur propre culture de fonctionnement. Donc ça peut être un peu compliqué mais ces chantiers sont tout aussi importants afin de voir – en anglais – le *big picture*.

655

Donc ce soir, avant de commencer vraiment à l'essentiel de ce que je veux essayer de vous communiquer, c'est qu'à partir des expériences vécues durant ces dernières dix années, avant de recommander ou de proposer de nouveaux projets, que les méthodes de gestion de risque et de gestion de projet soient améliorées – nous on a appris ça en participant localement – et ça, pour mieux protéger les intérêts des contribuables. Donc j'espère pouvoir vous dessiner un portrait du besoin de cela dans le cadre de ce projet ou de cette consultation.

660

665

Donc, en bref, un survol. Je vais présenter très, très brièvement notre association de résidents, mais je parle ce soir en mon nom comme résident mais c'est des sujets qu'on a beaucoup discutés entre nous à l'association.

670 Vous voyez, il y a plusieurs items que je mets ensemble pour démontrer qu'on a participé dans le passé à diverses consultations. Donc l'effort a été mis dans le passé de tenter de participer. Ensuite, la partie 2, c'est des diverses analyses qu'on a faites de nous-mêmes pour mieux comprendre la situation et une conclusion.

675 Donc je fais partie de l'Association des propriétaires et résidents de Pierrefonds-Roxboro. C'est une association de voisins qui veut s'aider et aider les autres résidents à explorer, communiquer les divers enjeux, les intérêts des résidents, en obtenant et partageant de l'info de qualité et de faire cela d'une manière non partisane et respectueuse pour notre bénéfice, pour le bénéfice des autres résidents, de nos voisins, afin de veiller à la protection des intérêts des propriétaires et résidents de Pierrefonds-Roxboro.

680 On a participé au fil des ans – ça c'est juste pour montrer qu'on a quand même participé mais je vais entrer dans plus de détails à l'instant. Partie 1, donc un survol rapide de nos consultations passées.

685 Retournons en 2007 - là, je suis à la page 7. Donc rappelons la consultation de l'OCPM en 2007 à Pierrefonds-Roxboro sur le changement au Plan d'urbanisme. Lors de cette consultation, on a présenté de l'info sur les impacts anticipés aux changements climatiques, incluant des précipitations intenses et plus fréquentes et on a demandé à Pierrefonds s'ils évaluaient à l'avance les impacts dans le cadre du Plan d'urbanisme. L'arrondissement, par écrit, a répondu que :

690 « *Le Plan d'urbanisme ne s'attaque pas aux enjeux d'ordre international tels que les changements climatiques et que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ne fait absolument pas référence au calcul des impacts sur l'environnement d'un Plan d'urbanisme.* »

695 Donc j'ai reçu ça en réponse de l'administration de Pierrefonds et ça m'a étonné. Mais pourtant, le nouveau chapitre qui a été adopté, le chapitre 18, contient l'objectif 22 : « Assurer l'intégration des principes de développement durable qui inclut entre autres la minimisation des

700 impacts liés aux changements climatiques.» Donc il y a comme une clarification qui est nécessaire.

705 Donc vu l'importance des impacts des changements climatiques pour les villes et que le projet en question – votre sujet de la consultation – est en planification depuis ce temps-là où l'administration avait publié ce commentaire, je demande à l'OCPM : est-ce que les municipalités ont raison d'exclure la gestion des impacts associés aux changements climatiques de leur Plan d'urbanisme, tel qu'exprimé par Pierrefonds-Roxboro? Comment le projet respectera-t-il l'objectif 22 du Plan d'urbanisme? Et comment le projet minimisera les impacts liés aux changements climatiques?

710 Dans ma lecture très, très rapide de la documentation, je n'ai pas vu beaucoup – je ne peux pas prétendre d'avoir lu toute l'info – mais je n'ai pas vu ou très peu d'info sur les changements climatiques et ses impacts.

715 Rappelons aussi en 2007 que le rapport final de l'OCPM avait offert 35 recommandations et environ 9 invitations à l'action envers Pierrefonds-Roxboro, incluant des recommandations pour le secteur de Pierrefonds-Ouest.

720 Selon la perspective du résident, il semble ne pas y avoir eu de suivi au sujet de ces recommandations. J'ai quand même vérifié à maintes reprises sur le site de l'OCPM et je ne trouve pas de réponse de la part de l'arrondissement aux nombreuses recommandations.

725 Donc que l'OCPM tienne compte de comment l'arrondissement a traité les recommandations de 2007. Je demande aussi que vous ne donniez pas un appui conditionnel avec des recommandations comme ce fut le cas en 2007. Parce que vous avez, si je lis bien le rapport final, vous avez donné votre appui au changement avec des recommandations. Sauf que je ne semble pas pouvoir trouver comment les recommandations ont été implantées ou pas. Donc d'être un peu plus connaissant de cet historique. Et que vous pouvez demander, s'il vous plaît, à l'arrondissement, suite à votre rapport final, de faire des suivis plus explicites et clairs pour les résidents.

730 Ensuite, on a eu le Plan de transport qui a eu sa consultation en 2007. Montréal avait
publié un beau document *Réinventer Montréal*. On a soumis, nous, un mémoire qui s'appelait
plutôt *Réinventer la culture du transport à Montréal*, un changement que l'on juge était
nécessaire dans le temps. Donc je donne les liens aux documents importants. Montréal avait
présenté 21 chantiers de construction reliés au transport avec des choix et des coûts importants.
735 Et dans le mémoire de 2007, encore une fois, on a soumis des idées pour une approche bien
plus structurée et pour évaluer les coûts/bénéfices, des exemples, prototypes même de
comment on aurait pu s'y prendre.

740 À la prochaine page, la page numéro 11 - avant 12, je ne veux pas lire tout ça, c'était
pour vous montrer qu'on avait présenté le concept de grille d'évaluation, on a donné des
exemples, on a demandé des analyses beaucoup plus détaillées. C'est tout dans le mémoire.

745 Donc comment cela est d'intérêt à cette consultation? Bien c'est un exemple d'une autre
demande qu'on a faite pour demander qu'on évalue bien mieux les impacts et les options de
projet dans le cadre de choix de projets. C'est important de clarifier aussi si le Plan de transport
est vraiment un document officiel. On note que le projet REM ne faisait pas partie du Plan de
transport de 2007 et, à ma connaissance, ne fait toujours pas partie du Plan de transport, mais
devient tout à coup prioritaire.

750 Perspective de gestion de risque. C'est que moi je propose que c'est inquiétant de voir la
Ville qui a un Plan de transport en main, soudainement s'intéresser à un autre projet très
coûteux, d'envergure, qui n'est pas inclus dans son plan officiel. C'est risqué d'avoir un nouveau
projet majeur s'imposer, qui n'est pas dans le plan, et c'est très important qu'on évalue comment
cela aura un impact sur le plan global. Donc un autre exemple.

755 Je pense ensuite au CCU parce qu'on a participé en 2007 à l'OCPM Plan d'urbanisme,
ensuite le Plan de transport. Donc on s'est intéressé à ce que le CCU applique les bénéfices de
ses suggestions et vu l'importance du CCU et la participation au CCU, il semble que certains
projets étaient présentés sans avoir bénéficié d'une grille d'évaluation moderne.

760

765 Donc en 2009, j'ai envoyé au CCU le concept de grille d'évaluation pour l'objectif 22. En 2012, j'ai repris la discussion et on m'a demandé de renvoyer le courriel de 2009, ce que j'ai fait. J'ai ça dans mes appendices. Il semble qu'une grille d'évaluation ne serait pas utilisée. Donc c'est difficile de savoir si les mêmes critères sont appliqués en évaluant les projets et ça, ça réduit, à mon opinion, ça rend la consultation du CCU plus faible parce que le standard n'est pas uniforme de projet en projet. Il y a aussi l'absence de procès-verbaux des CCU qui ne facilite pas le suivi des dossiers du CCU.

770 Donc j'offre ça dans cette consultation, vu que le CCU va jouer un rôle dans les projets futurs, que le processus du CCU mériterait d'être mis à jour et qu'il prenne une méthode d'amélioration continue et une demande d'avoir des méthodes plus standard et complètes pour l'évaluation des risques et des enjeux des projets.

775 Là, je vais accélérer parce que je ne veux pas... Je mentionne la section 5, c'est la refonte du Plan de zonage de 2010. Ça, c'était une tâche olympienne. J'appelle ça « olympienne » parce que ça a été soumis pendant les Olympiques de 2010. On a eu plus de 1050 pages à consulter pendant les Olympiques. Donc c'était vraiment... J'offre ça à titre d'exemple de comment les résidents peuvent trouver cela difficile à naviguer, à consulter les règlements par les méthodes qui sont choisies par l'arrondissement.

780 Je pourrais vous offrir, si vous voulez, d'autres détails. Il y a plusieurs choses à mon opinion qui n'ont pas aidé les résidents dans cette consultation et sont inclus dans le document quelques détails et je pourrais vous en offrir d'autres si vous voulez.

785 Mais pourquoi cela est d'intérêt à cette consultation? Malgré les recommandations de l'OCPM de 2007, l'arrondissement a procédé avec une consultation de nature omnibus pour changer complètement son règlement de zonage sans permettre aux résidents – et j'essayais aussi de dire à l'administration de rigoureusement comparer les versions de règlement. Le nouveau règlement semble inspiré ou provenir de celui d'une autre ville, dans ce cas-ci, 790 Gatineau.

795 Il semble que les élus même n'auraient pas lu le nouveau règlement avant de l'adopter. C'est une question qui a été posée aux élus en consultation. Et depuis, l'arrondissement procède à des correctifs, des précisions à intervalles réguliers. Donc c'est un exemple, à mon opinion, de gestion de projet trop risquée, vu l'importance du zonage. Tout cela risque d'être amélioré.

800 J'accélère un peu. Section 6, simplement il y a eu une autre consultation de la part de l'arrondissement pour un plan stratégique de développement durable – PSDD – en 2011. Et là, de ma part, il y a une confusion parce qu'on avait quand même un très bel objectif 22 dans le Plan d'urbanisme et, soudainement, on a un autre document qui veut viser le développement durable. Je n'ai jamais compris pourquoi il devait y en avoir un autre. Il y a un lien envers un mémoire qui soulève nombre de questions semblables à celles que je pose ce soir. Donc j'offre ça comme...

805 Finalement, pour terminer la section «consultations». On a quand même participé aussi à des consultations sur les finances et le budget. Comme exemple, les consultations du budget du PTI. Dans le cadre de ces consultations, on demande s'il y a lieu des analyses de risque, comment les budgets appuyaient le développement durable. Le surplus, on s'intéresse depuis longtemps à comment notre surplus est géré et c'est très difficile à suivre. Donc je présente cela encore pour appuyer le fait que je trouve que la gestion du risque, même si elle est demandée de la part des résidents à des réunions, à des consultations, elle n'est pas, de ma perspective, à mon opinion, bien gérée, gestion des risques. O.K.

815 Là, ce que je peux demander, je sais que je suis peut-être un peu long mais est-ce que ça va?

LA PRÉSIDENTE :

820 Allez-y, oui, oui.

M. LEWIS POULIN :

825 Donc la deuxième partie, elle n'est pas si longue. Dans la partie 2, c'est pour tenter de
démontrer qu'en absence d'information au cours des dernières années concernant le projet dont
on entendait parler, les résidents n'étaient pas informés des détails. Donc on a pris en main de
faire des calculs de détails. J'ai écrit un *Simple Traffic Model* avec un fichier Excel et le fichier est
disponible, je l'ai communiqué à plusieurs personnes. On parle souvent du besoin d'un
boulevard urbain dans l'ouest et comment le boulevard urbain va régler les problèmes de
congestion. Mais on ne semble pas présenter aux résidents des données à l'appui pour ce projet
830 routier qui pourrait potentiellement être très coûteux.

835 Donc en l'absence d'info, on a fait notre propre évaluation et on a calculé, on a pu
démontrer que le boulevard urbain, oui, va probablement aider certains véhicules à se rendre
plus rapidement à la 40 Est, mais il y a de très fortes probabilités que le maillon faible demeure
toujours la 40 Est et qu'on va finir simplement par attendre aussi ou plus longtemps sur la 40 Est.
Il y a les volumes croissants qui arrivent de l'ouest de l'île et les volumes de trafic qui arrivent des
autres boulevards. Donc cela ressort de notre petit modèle et on continue à demander à ceux qui
appuient le boulevard urbain : montrez-nous vos calculs pour appuyer ces faits.

840 Le deuxième calcul qu'on a fait, c'était trois scénarios, trois visionnements pour
Pierrefonds-Ouest, encore avec un fichier Excel. Puisqu'on allait aux réunions, on connaissait à
peu près les coûts de construction de route, etc. Donc on a évalué trois scénarios.

845 En résumé, le scénario 1, c'est quel serait le coût de construction dans un nouvel endroit
qui n'est pas desservi par les services? Étendre l'infrastructure, nouvelle infrastructure, et les
coûts de maintenance et de remplacement qui seraient passés aux contribuables.

Le scénario 2, c'est de construire dans des endroits déjà desservis par les services.

850 Et le scénario 3, on s'est posé la question : est-ce que l'endroit naturel dans l'ouest de l'île pourrait générer... Combien d'argent pourrait être généré en laissant l'endroit naturel en place et en stimulant des entreprises vertes? On pense que c'est important de penser à ça.

855 En faisant cette analyse de scénarios, on croit que le mélange de 2 et 3, c'est-à-dire construire dans des endroits déjà desservis par les services, mettre ces endroits-là à jour en augmentant les tuyaux, l'infrastructure pour les changements climatiques et en encourageant les entreprises vertes, que c'est un *win-win* pour les contribuables et tous les participants. Donc je présente cela, les trois scénarios, comme ce qu'on a pu faire, nous, en attendant de l'information de la part de ce projet-là.

860 J'arrive à la fin. Je voulais quand même inclure une section sur l'éthique et déontologie. Un nombre d'employés d'ordres professionnels travaillent pour la Ville : urbanistes, comptables, ingénieurs, avocats. Plusieurs codes et règlements directeurs s'appliquent à leur travail – j'ai les liens envers ceux que j'ai pu trouver – et ces professionnels sont payés par les contribuables. J'ai
865 trouvé que chacun ont des codes de déontologie, urbanistes, ingénieurs, comptables, ils ont une section *Devoirs et Obligations* envers le public. Je les ai collés dans ma présentation, je ne les lirai pas mais c'est important de savoir qu'ils ont ces devoirs et obligations.

870 Donc ma question, c'est dans le cas des employés de la Ville qui sont dans des ordres professionnels, est-ce que dans votre rapport vous pourriez clarifier comment s'applique le concept de « client » par rapport à ces professionnels? Est-ce que ce sont les contribuables? Est-ce que c'est l'administration comme telle qui est le client principal ou est-ce le comité exécutif qui est en bout de ligne le client principal?

875 Si le comité exécutif est bel et bien le client principal ou l'employeur, est-ce qu'il existe la possibilité qu'un mandat trop spécifique assigné aux professionnels place ces professionnels dans une position de conflit potentiel par rapport à leurs devoirs et obligations envers le public? Et quelles options seraient disponibles aux professionnels qui pourraient se trouver ou qui pensent se retrouver dans une position potentielle de conflit? Donc j'inviterais votre réflexion
880 importante à ce sujet-là.

885 Finalement, la dernière section, c'est combien il y a d'autres aspects où il y a de l'information manquante concernant le projet proposé? Montréal est membre de l'ICLEI, *Local Government for Sustainability* qui offre toutes sortes d'outils incluant comment gérer la biodiversité en milieu urbain, comment préparer pour les changements climatiques. Le lien est là mais dans les documents que j'ai vus, je n'ai pas vu aucune mention de comment, comme membre de ICLEI, ils pourraient bénéficier de ces grilles d'évaluation.

890 Je pense aussi qu'on aurait pu et qu'on devrait évaluer comment le projet de l'ouest va impacter les autres secteurs à l'est, au centre et à l'est. Il y a déjà eu deux gazons synthétiques d'approuvés pour Pierrefonds. Je sais que dans le premier cas, on a demandé est-ce qu'ils avaient fait des évaluations d'impact d'îlot de chaleur. Il semble que non. Donc il semble qu'on a déjà en place des approbations de projets qui vont impacter les îlots de chaleur mais qu'on ne fait pas les évaluations. Et on peut modéliser maintenant à l'échelle urbaine quels sont les impacts en changeant le *landscape* urbain et je pense qu'on bénéficierait de cela.

895 Les bassins de rétention font l'objet d'un projet. Est-ce qu'on a des leçons à apprendre du projet Héritage sur le lac qui lui aussi a un bassin de rétention? J'ai parlé à une personne qui demeure dans le secteur et cette personne est inquiète au sujet du bassin. Il ne semble pas être, en son opinion, en bonne santé. Donc on devrait apprendre du bassin qu'on a en place pour voir s'il y a lieu de s'inquiéter.

900 Est-ce qu'on aura toujours accès aux études futures? On a des exemples où les résidents ont demandé des accès, dans le cas même d'Héritage sur le lac, et la Ville avait travaillé fort pour éviter de partager cette info.

905 En tout cas, peut-être un ou deux autres points avant de terminer. Est-ce qu'il y a d'autres risques avec nos partenaires, comme exemple le ministère des Transports qui a fait l'objet récemment de la vérificatrice générale je crois, qui signalait au MTQ qu'elle devait investir, améliorer leur processus de gestion de contrats. Donc le MTQ est un gros partenaire. Est-ce qu'on serait exposé à des risques si nos partenaires ne sont pas à jour dans leurs pratiques?

915 Finalement, la pollution d'eau au parc Rive-Boisée. C'est un enjeu qui date depuis très, très longtemps, qui n'est toujours pas réglé. Donc il y a encore là un petit conflit. On parle de protéger un secteur mais on a en main un problème environnemental au parc Rive-Boisée qui date de très nombreuses années.

920 Donc pour conclure, j'espère que vous avez vu... Bien il y a eu beaucoup d'activités entre la Ville, l'arrondissement, les partenaires du projet, et, pendant plusieurs années, les résidents n'ont pas été impliqués. Par contre, on s'est investi à participer, à offrir des suggestions à l'arrondissement, à essayer de travailler avec les outils en place comme le Plan d'urbanisme, et il est à espérer que cette présentation a pu aider à démontrer qu'il faut mieux identifier la pleine gamme d'enjeux et de risques associés à nos projets.

925 Que dans le cas du projet en question, il y a intérêt à faire une meilleure analyse de risques avant de finaliser un scénario.

930 Qu'on se doit de mieux intégrer la gestion des enjeux et des risques. Et que les contribuables s'intéressent beaucoup à cette gestion de risques car c'est nous, les contribuables, qui auront à gérer les conséquences. Et nous croyons qu'il pourrait y avoir des meilleures solutions innovatrices, collaboratrices, qui pourraient réduire les risques, maximiser les bénéfices et protéger les contribuables. Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

935 Merci beaucoup.

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

940 À la page 26, vous proposez trois scénarios.

M. LEWIS POULIN :

Oui.

945 **Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :**

Dont le troisième, ça serait de générer des revenus à l'aide du parc de l'Anse-à-l'Orme et d'entreprises vertes. Est-ce que vous pouvez donner des exemples ou plus de précision, s'il vous plaît?

950

M. LEWIS POULIN :

Oui. Premièrement, le fichier Excel est disponible pour démontrer le type d'exercice, de visionnement et de *brainstorming* que j'ai fait avec les partenaires. Donc c'est très mode *brainstorming*. Ça ne prétend pas être... On a comme exemple des terres agricoles. On peut s'intéresser à la sécurité alimentaire. Donc devrait-on préserver une portion de ces terres-là pour revenir à des fermes? Donc il y aurait des revenus des fermes. L'écotourisme est très populaire. Beaucoup de touristes, d'ornithologues, c'est très reconnu comme étant payant. Il y a le Collège John Abbott qui est tout près. On pourrait développer des programmes de botanique, de biodiversité, encourager plus d'étudiants à venir étudier là. Il y a les compagnies pharmaceutiques qui s'intéressent à la biodiversité, on pourrait leur demander comment la biodiversité du secteur pourrait générer des revenus. Il y a les services naturels aussi que je crois ont été inclus là-dedans. L'étude de David Suzuki et la Fondation avaient identifié des valeurs économiques des services offerts par le système écologique. Donc ça contribue à des revenus du secteur vert. C'est ce que j'ai, de mémoire.

955

960

965

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

Merci.

970

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

975 À la page 31, vous parlez de bassins de rétention au projet Héritage sur le lac et vous avez mentionné qu'ils ne semblent pas être en bonne santé. Est-ce que vous avez plus de détails? Est-ce que vous parlez de la structure du bassin ou...

M. LEWIS POULIN :

980 Ce serait la qualité de l'eau qui semble ne pas avoir autant de vie dedans qu'au début quand c'était plein de vie. Je n'ai pas observé l'eau, j'ai parlé à un collègue qui demeure dans le secteur et il semblait qu'au début, il y avait beaucoup de couleur, de vie dans l'eau mais que l'eau maintenant serait moins vivante. Même... Je ne veux pas dire exactement, mais j'aimerais vous encourager à en connaître plus au sujet de la qualité du bassin.

985 **M. JOSHUA WOLFE, commissaire :**

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

990 Moi, j'aurais une question en regard d'un point qu'on trouve à la page 32 à la toute fin, quand vous parlez entre autres des solutions innovatrices de collaboration entre les citoyens et le pouvoir public, en tout cas la municipalité, qui pourraient réduire les risques. Qu'est-ce que vous avez comme idée là-dessus?

995

M. LEWIS POULIN :

1000 C'est le scénario de développer, de travailler avec les promoteurs, un peu comme la madame avant moi a suggéré.

1005 Un des scénarios, c'est de construire sur des endroits déjà établis par les services, de sorte que le promoteur ou le constructeur peut procéder à des constructions. Avec leur aide, on collabore à commencer à corriger notre infrastructure municipale pour se préparer aux changements climatiques. Donc le promoteur, en construisant dans un endroit plus approprié, peut collaborer avec nous, à corriger les infrastructures localement. Donc je vois ça comme un *win-win*, c'est ce genre-là.

LA PRÉSIDENTE :

1010 Oui, mais quand vous dites nous... Comment dire, c'est un modèle où les citoyens comme groupe s'associent avec des promoteurs? Normalement, c'est les municipalités qui font ça, qui vont voir les promoteurs pour les aider.

M. LEWIS POULIN :

1015 Oui, c'est la Ville, l'arrondissement. Non, je ne parle pas de résidents prendre en main ce type de chose-là mais qu'en faisant une analyse de scénarios différents et d'essayer de viser à maximiser le bénéfice pour tous, minimiser les risques le plus possible, on peut faire ressortir des scénarios qui sont plus *win-win* et qui aident la société en général à se préparer pour un autre enjeu comme les changements climatiques. Mais tout cela ne peut ressortir que si on fait une analyse plus complète, je dirais.

1020

LA PRÉSIDENTE :

1025 On sent dans votre présentation qu'il y a un malaise dans la collaboration, dans les processus de consultation entre les citoyens et la municipalité. Ce n'est pas explicitement dit mais ça ressort en tout cas beaucoup. Comment, dans un monde idéal, comment vous voyez – et de façon pratique, je ne veux pas parler au niveau des principes puis de la théorie – mais comment vous pensez qu'il peut y avoir des façons de travailler ensemble comme groupe de citoyens, puis comme municipalité? Est-ce qu'il y a des moments clés où les citoyens pourraient être associés à des projets?

1030

M. LEWIS POULIN :

Je n'ai pas de réponse facile mais...

1035

LA PRÉSIDENTE :

Je reconnais que ce n'est pas une question facile, c'est une question très large aussi.

1040

M. LEWIS POULIN :

Je dirais, bien je suis d'accord qu'il y a des frustrations en termes de quand on est comme résident, on se démontre intéressé, on se démontre impliqué, on quitte nos familles pour aller participer, on fait des recherches, on veut apporter de l'innovation et parfois, on dirait ce n'est pas compris. Donc qu'est-ce qui pourrait aider? Bien, c'est de peut-être... On a eu un *workshop* au travail sur l'innovation. L'innovation, on reconnaît que plus on participe ensemble, plus on élargit le filet, plus il y a des chances de capter des idées différentes, innovatrices. Donc peut-être avec cet esprit-là d'avoir une approche plus innovatrice, qui vise à inviter plus de gens, rendre ça facile à participer aussi, pourrait augmenter la participation et l'innovation. En ce moment, les tentatives étaient d'essayer d'apporter des connaissances mais ça n'a pas toujours... Je n'ai pas eu l'impression que ça a été...

1045

1050

LA PRÉSIDENTE :

Bien reçu.

1055

M. LEWIS POULIN :

... reçu. Oui.

1060

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup d'avoir pris la peine, puis on va mettre votre document sur le site de l'Office.

1065

M. LEWIS POULIN :

D'accord.

1070

LA PRÉSIDENTE :

Si vous étiez d'accord, il reste trois personnes qui doivent intervenir. On filerait sans prendre de pause. Est-ce que vous avez des réserves ou si on est collectivement d'accord? Oui? Vous aussi vous êtes d'accord?

1075

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

Oui.

1080

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Oui.

1085

LA PRÉSIDENTE :

Alors on essaie d'être démocratique. Monsieur Greg Wildman?